

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCPOLY »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré  
9eme tranche LOT 477 ILOT 22 SECTION EW PARCELLE  
214, Lot 477, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/04/2023 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 03/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCPOLY »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en République de Côte d'Ivoire :

- La mise en relation d'affaire, la consultance en affaires ;
- Le négoce de tous types de biens tant mobiliers qu'immobiliers ;
- Les prestations réalisées par la société, par tous moyens, à rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou location gérance ;
- La construction de bâtiments, la réalisation d'études, de projets en génie civil et BTP ;
- La vente de matériels informatiques, de mobiliers de bureau, de consommables informatiques ;
- La fourniture de kits scolaires, de papeteries ;
- L'alimentation ;
- La vente de produits d'entretien, de matériels agricoles et intrants-agricoles et de matériels biomédicaux ;
- Le commerce en général et la prestation de service ;
- Les études et formations, la gestion, le suivi et le contrôle de projets ;

- Le bâtiment travaux public (BTP), les voiries et réseaux divers, l'électrification et l'assainissement ;
- La vente et la location d'engins des BTP ;
- La télécommunication et la réalisation d'infrastructures d'assainissement, d'adductions d'eau et d'électricité ;
- Le commerce général, l'importation, l'exportation, la location de véhicules et d'équipements ;
- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toutes sociétés existantes ou devant être créées ;
- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, financières ou économiques se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré 9eme tranche LOT 477 ILOT 22 SECTION EW PARCELLE 214, Lot 477, Ilot 22

Dirigeant(s) Mlle OUATTARA MO SARATA BAKARY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05194 du 16/05/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36204/GTCA/RC/2023 du 16/05/2023

